

Les tables de mobilité permettent de visualiser les flux de mobilité sociale intergénérationnelle. En comparant la situation des individus de 30 à 59 ans (ou bien de 35, voire 40 à 59 ans) à celle de leurs parents (père ou mère), il est possible de voir les pourcentages des individus qui occupent chacune des PCS en fonction de la catégorie sociale du parent de référence. Les tables de recrutement permettent ainsi de visualiser les PCS d'origine des individus appartenant à chacune des catégories sociales, par exemple, on peut y lire le pourcentage d'ouvriers ayant un père (ou une mère) agriculteur exploitant. Les tables de destinée, elles, donnent un aperçu des PCS qu'ont « rejoint » les individus en fonction de la catégorie sociale de leur père (ou mère). On peut y voir, par exemple, le pourcentage de fils d'ouvriers devenus agriculteurs exploitants.

Ces tables de mobilité sont donc un outil puissant pour mesurer l'importance de la mobilité ascendante ou descendante ou bien de l'immobilité sociale. La mobilité ascendante correspond au fait d'occuper une position sociale « plus haute » que celle de ses parents. Avec l'outil des PCS, on ne peut lire une telle mobilité qu'entre les PCS de salariés. En effet, les PCS d'indépendants (agriculteurs exploitants et artisans, commerçants et chefs d'entreprise) sont difficiles à hiérarchiser par rapport aux autres catégories retenues. La PCS la plus « haute » est alors celle des cadres, viennent ensuite les professions intermédiaires, puis les ouvriers et employés. Il n'est pas possible de dire quelle est la catégorie la plus « haute » entre ouvriers et employés, mais il est possible de regrouper dans une même catégorie les ouvriers et employés qualifiés d'un côté et les ouvriers et employés non qualifiés d'un autre côté. L'ascension sociale, ou mobilité sociale correspond alors à tous les passages d'une catégorie vers une catégorie plus haute. À l'inverse, le déclassement sera vu comme l'ensemble des passages d'une catégorie vers une catégorie plus basse. La table de mobilité permet aussi de mesurer les flux correspondant à la reproduction sociale ou immobilité sociale. En effet, cette dernière peut être définie comme le fait d'occuper la même position sociale que ses parents. On la verra donc, dans les tables de mobilité, comme le fait d'occuper la même PCS que son père ou sa mère. Les données concernant cette immobilité sociale sont donc celles de la diagonale, qui compilent toutes les situations où un individu occupe la même PCS que le parent retenu dans la table de mobilité.

Les tables de mobilité les plus récentes présentent des données qui permettent de comparer les positions sociales des individus à la fois par rapport à leur père et par rapport à leur mère. Elles permettent aussi de mesurer la mobilité sociale à la fois pour les hommes et pour les femmes. Dans les tables les plus anciennes en France, qui datent de 1977, on observe que les femmes connaissent le plus souvent un déclassement par rapport à leur père, mais une mobilité ascendante par rapport à leur mère. C'est le signe, à la fois, d'une ascension sociale progressive des femmes puisqu'elles occupent en général, en moyenne, une position sociale plus haute que les femmes des générations précédentes. Par rapport à leur père, les femmes connaissent, tendanciellement, une moins grande reproduction sociale que par rapport à leur mère et surtout, elles subissent un déclassement. Cette tendance au déclassement par rapport au père tend, cependant, à s'amoinrir sur la période la plus récente. La comparaison des tables de mobilité entre plusieurs périodes montre une moindre reproduction sociale pour les hommes au fil du temps. Ces derniers ont connu, en moyenne, une plus grande ascension sociale entre les années 1980 et les années 2000, mais, depuis, ils connaissent plus souvent un déclassement. C'est le cas, notamment pour les fils de cadres et de professions intermédiaires. La reproduction sociale est la plus forte chez les hommes pour les cadres et les employés et ouvriers qualifiés, elle est la plus importante pour les femmes qui occupent les professions les moins qualifiées.